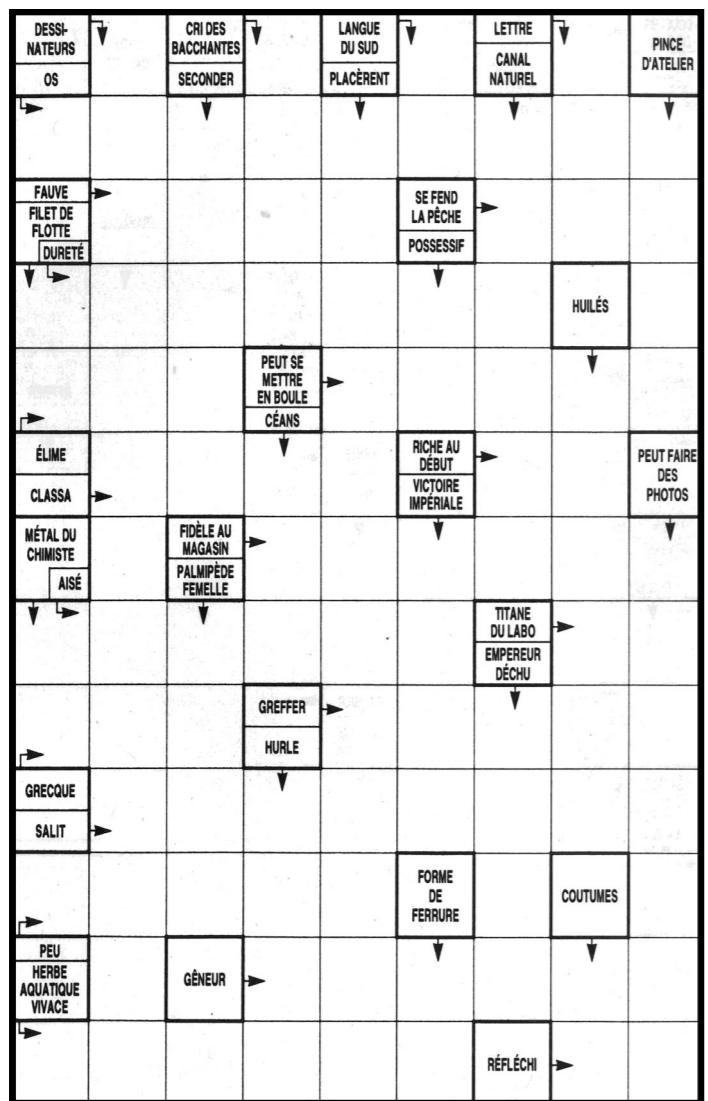
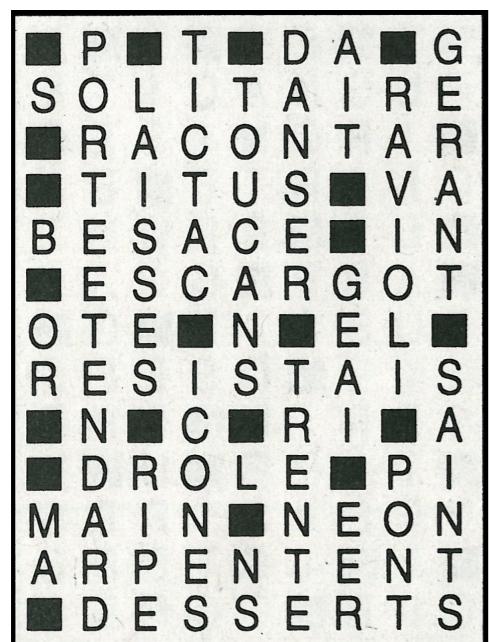


Les mots fléchés (solution dans le prochain numéro)



Solution du n° 79



BULLETIN D'ABONNEMENT

Mme, Mlle, M.
NOM :
Prénom :
Adresse :

Souscrit un abonnement d'un an au bulletin d'information "Au fil de l'Oule".

Montant : 16,00 €
chèque établi à l'ordre de : "Trésor Public",
à adresser à : CCVO 05150 BRUIS
Signature :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE L'OULE

Le village 05150 BRUIS
Tél : 04 92 66 04 21 fax : 04 92 48 53 25
Email: ccvopat@orange.fr
Ou : ccvocathy@wanadoo.fr

Nos heures d'ouverture au public :
Les lundis et jeudis : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Bibliothèque intercommunale :
Ouverte au public :
Le mercredi, de 9 h à 11 h 30
Et le jeudi, De 9 h à 11 h 30
et de 14 h 30 à 16 h 30

Tél : 04 92 66 04 21
Fax : 04 92 48 53 25

Dépôt légal : 98009
Imprimé Par Nos Soins

Rédactrice : Cathy Roumieu



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE L'OULE

Au Fil de l'Oule

L' édito

Dans le cadre de la Réforme des collectivités voulue par le Gouvernement, les communautés de communes sont appelées, comme vous le savez, à se regrouper au sein de plus grosses structures selon le Schéma de Coopération Intercommunale que validera la Préfecture. Ce schéma est actuellement en cours d'élaboration : où en est - on exactement ?

Madame la Préfète des Hautes Alpes, Francine Prime a dans un premier temps proposé un regroupement autour des deux bassins de vie du Veynois et du Laragnais. Toutes les communes étaient appelées à délibérer au mois de juillet dernier afin de se positionner sur ce projet de fusion, sachant que l'absence de délibération valait acceptation de ce schéma.

Or il s'est avéré que peu de communes se sont déclarées favorables à ce découpage, dont la Vallée de l'Oule, au motif que les petites communes se verrait sous représentées au sein de ces deux grosses structures.

J'ai donc depuis plusieurs mois mis tout en œuvre afin de faire modifier ce projet, en proposant un amendement en faveur d'une troisième structure autour du bassin de vie de Serres, qui regrouperait la Communauté de Communes du Serrois, de la Vallée de l'Oule et quelques communes de la Communauté de Communes Interdépartementale des Baronnies.

Par ailleurs, j'ai réuni mon Conseil Cantonal. Ainsi, avec la majorité des maires du canton de Rosans et dans une démarche constructive, nous avons décidé de provoquer une réunion au cours de laquelle les maires du canton de Serres et ceux du canton de Rosans pourraient s'exprimer et notamment réfléchir à la meilleure marche à suivre afin de parvenir à un consensus, la question étant à ce jour : doit-on continuer à proposer une troisième structure (à échelle humaine) ? Dans le cas contraire, quelle est le regroupement qui serait la plus avantageux pour nos petits territoires : autour de Veynes ? Autour de Laragne ?

Gérard Tenoux

Sommaire :

- P. 1 : l'éditorial
- P. 2 à 3 : les orientations de la CCVO
- P. 4 : environnement
- P. 5 : Harley dans la vallée
- P. 6 à 7 : un rassemblement de professionnels de la truffe à Brus
- P. 8 : Montmorin rebaptise ses rues
- P. 9 : pétanque d'hier et d'aujourd'hui
- P. 10 : bibliothèque
- P. 11 : le carnet de l'Oule
- P. 12 : mots croisés

Les orientations de la CCVO

Conseil Communautaire du 22 septembre 2011

Assistance technique du département pour l'assainissement non collectif

Le Président informe les conseillers que le Conseil Général propose à la Collectivité et par convention une mission d'assistance technique dans les domaines de l'assainissement et de la protection de la ressource, en application de l'article 73 de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006. Cette convention est établie pour une durée de trois ans renouvelables.

La rémunération de cette assistance est calculée forfaitairement selon un barème par habitant DGF et par mission définie par délibération du Conseil Général. Sur cette base la collectivité n'aura rien à payer pour l'année 2011.

Après en avoir délibéré, les conseillers autorisent le Président à signer ladite convention.

Programme touristique du Pays sisteronais Buëch

Vu :

L'étude de positionnement touristique réalisée en 2007,

le programme d'Innovation Touristique en Milieu Rural, « Ciel mon Pays » piloté par le pays sis-

teronais-Buëch,
le travail d'analyse effectué par le groupe formation-action constitué d'élus, de techniciens d'O.T. et de socioprofessionnels,

les orientations présentées par des représentants de ce groupe, en terme de stratégie touristique, au conseil communautaire du 12/07/11 à Bruis.

Considérant :

La pertinence du concept marketing de la marque « la Provence des Montagnes »,

la reconnaissance de la nécessité d'une gestion concertée de cette destination touristique porteuse de visibilité et de développement, aussi bien pour les prestations touristiques que pour les produits agricoles et artisanaux,

le besoin de s'engager dès à présent dans une stratégie commune, sans préjuger des recompositions territoriales, et donc de l'évolution des territoires de compétences des actuels Offices de Tourisme Intercommunaux, étant posé que la destination Provence des Montagnes dépasse les limites des projets de territoire en cours d'étude.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité décide :

de valider les premières actions collectives jugées prioritaires :

Application et déclinaison dans tous les secteurs d'activités de la marque "Provence des Montagnes".

Gestion/administration et développement du site internet

"Provence des Montagnes" et accompagnement des offices vers la convergence de leurs sites propres avec le site "Provence des Montagnes".

Accompagnement des professionnels pour le montage des produits touristiques et la diffusion de leurs offres en ligne (via OPEN SYSTEM notamment).

Matériel R2D2 : Inscription à l'inventaire de la CCVO

Le Président informe le Conseil Communautaire de la décision du Conseil d'Administration du Pays sisteronais, et sur demande de leur commissaire aux comptes, de transférer l'ensemble du matériel acquis dans le cadre du programme Interreg Alcotra R2D2 à la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oule.

Après en avoir délibéré, les conseillers communautaires à l'unanimité décident :

d'autoriser le Président à intégrer au tableau du patrimoine de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oule les éléments ci-après annexés, pour une valeur de :

- 15 calottes de contrôle volumétrique des ordures ménagères : 33 300 € TTC
- 400 clés d'ouverture électroniques : 5 400 € TTC

Le carnet de l'Oule

Décès

Victime d'un accident de la route survenu tout près de son domicile à Pommerol, Julien Bompard est décédé ce samedi 15 octobre à l'âge de 85 ans. C'est une terrible nouvelle qui a profondément affecté tout son entourage.

Julien était né à Ste-Marie le 7 août 1926 dans une famille d'agriculteurs, un métier qu'il aimait dès son plus jeune âge. Aussi, lorsqu'en 1954 il épouse Fernande Girard de Pommerol il continuera tout naturellement de le pratiquer au hameau de la Fromagère. De cet union naîtront 7 enfants et c'est dans cet environnement de montagne rude que Julien sut auprès de son épouse Fernande élever sa famille avec courage, en transmettant les valeurs de la vie qui étaient les siennes. Cet ancien résistant, homme de conviction à la personnalité constructive s'impliqua très vite dans la vie communale et tout naturellement c'est vers lui que la population se tourna pour lui confier la charge de la mairie. Maire de Pommerol pendant 25 ans il oeuvra pour la collectivité avec altruisme sachant faire face aux difficultés rencontrées avec discernement et efficacité. Julien était un bâisseur dans tous les sens du terme. Il a défriché, cultivé et développé son exploitation agricole avec passion tout en consacrant du temps pour les autres.

Président de l'Acca de Pommerol, il avait une connaissance exceptionnelle de la nature, des animaux et de ce cadre montagnard qu'il aimait tant. Il a mené sa vie par un chemin de montagne sinuieux et parfois abrupt mais sans jamais déraper et toujours épaulé par sa fidèle Fernande. Pour toute cette bonté, cette générosité et cet amour qu'il sut prodiguer autour de lui, sa femme, ses enfants, ses petits enfants et tous ceux qui l'ont connu garderont de lui l'image forte d'un homme généreux, jovial, serein et droit.

Nos plus vives et sincères condoléances à toute sa famille et notamment à sa fille Chantal Bompard de Montmorin, employée à la CCVO.



Naissance

Kélio Latil est né le 27 septembre 2011 à 9 h 15 à la maternité de Gap : 3 kg 690 pour 53 cm, Kélio était déjà un beau bébé qui comble de bonheur ses parents : Aurore Tenoux de Bruis et Florent Latil de Rémuzat. Accèdent ainsi au grade de grands parents : Chantal Para et Gérard Tenoux de Bruis ainsi que Magalie et François Latil de Rémuzat.



Mais ce n'est pas tout : avec l'arrivée de Kélio, ce sont maintenant 5 générations qui se côtoient au sein de la même famille puisqu' Annie Para, la mère de Chantal devient une jeune arrière grand-mère de 65 ans tandis que Marie-Louise Depeyre de Savournon, sa mère, est l'heureuse arrière arrière grand-mère de Kélio à l'âge de 97 ans ! Un bonheur qui n'est pas donné à tout le monde !

Bibliothèque

Club lecture : les amis du livre sont de retour :

Partis vaquer à d'autres occupations cet été, "les amis du livre" se sont de nouveau retrouvés à la bibliothèque intercommunale de Bruis le jeudi 13 octobre avec de nouvelles idées pour la saison à venir et des ambitions à la mesure de la passion commune qui les réunit régulièrement depuis deux ans maintenant.



Une saison prometteuse avec des "soupes aux livres" en perspective

Dès la prochaine rencontre, après la nourriture spirituelle, en fait de petits fours ce sera une soupe maison que les lecteurs partageront : à tour de rôle, et tout au long de l'année, chacun ou chacune apportera velouté, potage ou autre consommé de sa fabrication, élaboré selon des recettes familiales qui seront volontiers échangées à cette occasion.

Et pour se mettre en bouche, un livre - décidément bien à propos celui-là - a été vivement conseillé : "le cercle littéraire des amateurs d'épluchures de patates" de Mary Ann Shaffer et Annie Barrows !

Un auteur près de chez nous

De plus en plus Montmorinois depuis qu'il est à la retraite, Bernard Gielly signe un nouveau roman en Provençal : "Engano en galère" raconte l'histoire de Jan Coumbaut, jeune orphelin devenu faux saunier* dans les Cévennes, qui, par méprise va perdre son nom de famille et se retrouver attaché à la grande chaîne des forçats provenant de Paris et en marche pour Marseille.

Se croyant fautif de par son transport illégal de sel, il aurait accepté son sort s'il n'avait été enchaîné sous un autre patronyme.

En effet, lorsqu'une chaîne perdait un de ses forçats, les gardes - chourmés s'arrangeaient le plus souvent pour trouver un vagabond en remplacement de celui-ci et lors du compte effectué sur le port de Marseille, ils pouvaient ainsi toucher les émoluments prévus par le contrat, en fonction du nombre de forçats amenés sains et saufs.

Disponible à la bibliothèque de Bruis (**don de l'auteur**), ce roman décrit la vie des forçats enchaînés, les tentatives d'évasion, les sévices et brutalités de toutes sortes que connurent ces repris de justice.

* Au moyen âge : trafiquant de sel

Bibliobus : avis de passage

Le bibliobus sera devant la bibliothèque intercommunale de Bruis

Le 14 novembre dès 10 h

Soyez nombreux à venir sélectionner les livres et CD que vous souhaitez retrouver sur les rayonnages de la bibliothèque tout au long de l'année.

Fête d'Halloween

Samedi 5 novembre à la bibliothèque de Bruis

dès 14 h 30

Gratuit, ouvert à tous

Venir déguisé

Apporter une citrouille ou une petite orange et un couteau non dangereux

Les orientations de la CCVO

Conseil Communautaire du 22 septembre 2011 (suite)

Contrat de Mme Chantal BOMPARD

Le Président informe son Conseil que la Collectivité pourrait bénéficier d'aides financières de la part du Conseil Général et de l'Etat pour l'embauche d'un salarié dans le cadre d'un Contrat Unique d'Insertion acceptant le renouvellement du contrat de travail de Madame Bompard Barre Chantal, lequel arrive à son terme le 30 septembre 2011, dans les conditions suivantes :

- à compter du 1er octobre 2011,
- pour une période de 6 mois,
- à raison de 20 h par semaine,
- en Contrat d'Accompagnement à l'Emploi,
- en qualité d'agent d'entretien sur les communes de Montmorin, Bruis et Ste-Marie.

Après en avoir délibéré, les conseillers à l'unanimité autorisent le Président à signer ledit contrat avec le Conseil Général et Mme BOMPARD.

Vos petites annonces

(diffusion gratuite, s'adresser à la rédaction au 04 92 66 04 21 ou ccvocathy@wanadoo.fr)

Vend :

* matelas neuf - face été hiver -

Pour lit enfant : 135 x 58 - prix : 15 €

* matelas Très Bon Etat

pour lit : 120 x 190 - prix : 50 €

Tél : 04 92 65 03 02

Cherche :

* Moteur électrique 220 V pour scie circulaire

Tél : 04 92 66 07 86

OPAH - RR : un bilan globalement positif

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat en zone de "Revitalisation Rurale" mise en place sur le territoire de la CCS et de la CCVO de 2008 à 2011, suite à un diagnostic ayant révélé de gros besoins sur le territoire, est aujourd'hui complètement terminée. Les différents partenaires (élus et financiers) se sont rencontrés à Serres dans le courant du mois d'octobre pour en découvrir le bilan définitif. Ont participé à cette rencontre : Monsieur Lecordix pour l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat, Monsieur D' Heilly et Monsieur Nussas pour la CCS, Monsieur Tenoux et Madame Combe pour la CCVO, collectivité maître d'œuvre de l'opération.

Les chiffres ont été dévoilés par le Calhaura, organisme mandaté pour assurer l'animation de l'opération depuis son lancement, ceci grâce à une subvention exceptionnelle accordée par le Conseil Général.

Au total, au cours de ces trois années et sur les deux territoires ce sont 282 063 € qui ont été injectés sous la forme de subventions aux particuliers pour la réalisation de travaux portant principalement sur l'isolation, le chauffage, et l'adaptation au handicap, soit 55 % du budget total qui était prévu, tous financeurs confondus : la CCS, la CCVO, le Conseil Général, l'Anah et la Région PACA. La grande majorité des dossiers ont été déposés par des propriétaires occupants. Un bémol cependant est à noter du côté des propriétaires bailleurs : pour ces derniers en effet seulement 21 % des objectifs ont été atteints.

Globalement, même s'il s'agissait d'une petite OPAH compte tenu du territoire concerné, (deux communautés de communes contre trois prévus initialement) l'opération a bien marché. On peut même parler d'un véritable succès pour les propriétaires occupants à faibles revenus pour lesquels l'opération aura permis de pérenniser le maintien à domicile dans de meilleures conditions.

L'idée de poursuivre la démarche pour deux années supplémentaires (une possibilité prévue par la convention) a été évoquée mais Monsieur Lecordix conseille plutôt de laisser passer un peu de temps pour qu'à terme et d'ici un an environ une autre OPAH soit lancée avec cette fois-ci des subventions encore plus importantes pour les propriétaires occupants, ces derniers semblant davantage mobilisés pour bénéficier des différents avantages qu'offrent ce type d'opération.

Environnement

Tri sélectif

Dans le cadre de l'opération R2D2 mise en place sur le territoire de la CCVO en novembre 2010, des contenants pour le stockage des déchets relevant du tri sélectif (voir la liste sur la documentation qui a été largement distribuée lors de l'opération*) sont à la disposition du public dans nos locaux. Les usagers qui le souhaitent sont invités à venir les retirer gratuitement pendant les heures de per-



manence. Nous rappelons aussi qu'une liste d'attente en vue d'une nouvelle opération « composteurs » est toujours ouverte.

Enfin, quelques seaux à compost sont toujours en attente d'être retirés par leurs destinataires, c'est-à-dire les personnes en possession d'un composteur acheté via la CCVO.

* *plaquettes d'information encore disponibles dans nos locaux.*

Utilisation du compost : (complément au n° 79)

Le compost peut être récupéré au bout de 6 mois minimum. A ce stade il est encore « jeune » et n'est pas très adapté aux semis car il peut brûler les graines. Par contre, mélangé à de la terre à raison de 40 % environ il constitue un bon fertilisant.

* Un compost de 4 mois peut être utilisé en paillis autour des plantes. Il agit alors comme désherbant en brûlant les mauvaises herbes.

Encombrants

Comme les habitants auront pu le constater, la Collectivité a dû faire enlever la benne à encombrants suite à de nombreuses incivilités constatées aux abords de celle-ci (dépôts d'objets non acceptés, dépôts d'objets au pied de la benne). En conséquence, la benne à encombrants sera désormais mise à disposition seulement de façon ponctuelle. Les dates seront communiquées par voie d'affichage dans les communes et par diffusion dans la presse locale.

Rappel :

* **Les cartons** doivent être apportés au dépôt qui se trouve derrière le bâtiment communal de Bruis.

* **Les huiles de vidange** usagées doivent être déposées à Montmorin dans le container qui se trouve au départ de la route du "Gâ" à côté du pont de St Martin.

* **Les appareils ménagers électriques** (frigidaires, cuisinières mixtes, machines à laver, etc...) peuvent être acheminés à la déchetterie de Serres dans la limite des places disponibles dans le container prévu à cet effet. Il est donc vivement conseillé d'appeler la déchetterie auparavant au 04 92 67 13 54.

* A noter que depuis le 15 novembre 2006, les distributeurs **d'appareils électriques** sont tenus, pour l'achat d'un appareil équivalent, de **reprendre** l'ancien appareil si le client le demande. Comme le précise le ministère de l'écologie, cette loi concerne tout ce qui contient une pile, une batterie ou une alimentation. Concrètement, pour tout achat d'un appareil concerné par la loi et assujetti à l'éco-taxe, le consommateur pourra rapporter au magasin son ancien appareil du même type.

* Il en va de même pour les **pneus usagés** qui doivent être repris par les distributeurs lors de l'achats de pneus neufs.

* Enfin, selon le site Internet de l' Ademe **les bouteilles de gaz** peuvent également être rapportées au distributeur (système de consigne).

Afin que le recyclage des encombrants ne soit pas financé plusieurs fois inutilement, chacun de nous est vivement invité à faire valoir ses droits auprès des distributeurs concernés.

La pétanque : une vraie tradition dans la vallée

Déjà autrefois la pétanque était un passe temps très en vogue dans la vallée : on reconnaît ici quelques figures de l'époque :

1 : Justin Cairet dit "Titin"

2 : Elie Bompard dit "Cassou"

3 : Emile Bompard dit "Milou"

Pour les autres, les avis divergent alors nous ne nous avancerons pas...

Un grand merci à Claire Mémolli, la nièce de Justin, pour le prêt de cette précieuse photo.



Et encore aujourd'hui, même après le départ des estivants, Montmorin a toujours sa partie de pétanque quotidienne sur la place du 19 mars !

1 : Michel Bernard

2 : Raymond Aubert

3 : François Casado

4 : Jean Berenguier

5 : Jean Corbière

6 : François Burgos



Recherche photos désespérément !

Pour illustrer un texte trouvé sur Internet par une lectrice du journal, je recherche une photo de grand-mère ayant vécu dans la vallée de l'Oule et portant un tablier ancien. Mille mercis d'avance !

Votre rédactrice

Montmorin au fil des rues

C'est un projet relativement ancien de la mairie de Montmorin : redonner aux rues et places du village les noms qu'elles portaient jadis. Car, si l'on en croit une carte de cette commune datant de 1980 et reproduite alors d'après un très vieux document, il existait autrefois pas moins d'une quarantaine d'appellations attribuées à diverses rues, places et placettes. Cependant, seulement trois d'entre elles ont traversé les époques pour subsister encore aujourd'hui dans la mémoire collective. Ce sont :



* La fameuse rue du "pied de ville" mentionnée dans la chanson de Montmorin. Cette rue était le seul moyen de traverser le village avant l'aménagement de la D26 vers 1894, date à laquelle a été construite l'école,

* la rue du "Serre la Bonne" qui vit bien de ses maisons s'écrouler dans les années 50,

* et la rue du "Barry" qui n'en finit plus de monter - ou de descendre - entre le cimetière et le bas du village. Cette rue faisait autrefois le bonheur des enfants qui, l'hiver venu, la dévalaient en luge.

Or, grâce à la persévérance du conseil municipal, grâce aussi, comme le souligne Madame Aubert *au concours de la Région PACA qui a toujours apporté son soutien aux projets de développement de cette commune en matière de développement touristique et*

d'aménagement du territoire, nos oreilles vont pouvoir se familiariser avec de jolis noms aussi évocateurs et chantants que : "rue de la Tournelle", "rue de la Bourgade" ou encore "rue Cabusset" qui

étaient d'usage au temps jadis.
Un très grand merci à la municipalité pour ce bel hommage rendu au passé de Montmorin.

Intempéries

Début octobre un vent exceptionnellement fort s'est déchaîné dans la vallée pendant plusieurs jours, faisant tomber les noix à peine arrivées à maturité.

Ici, à Montmorin, en face de Serre-Boyer c'est un peuplier qui a cédé aux assauts répétés d'Eole !!!



Harley dans la vallée

Ce dimanche 23 octobre en milieu de journée, comme arrivés de nulle part, des bruits de moteur bien caractéristiques sont soudain venus perturber le silence qui règne d'ordinaire sur notre vallée déjà presqu'endormie à l'entrée de l'hiver.

Non : ce n'était pas le bruit des secoueuses, ni celui des ramasseuses et encore moins des laveuses, trieuses... même si la saison des noix bat son plein comme chaque année en cette saison.

Ces grondements à la fois sourds et puissants n'étaient autre que les trépidations de 33 très belles machines : des Harley Davidson déboulant du Col des Tourettes, pour une destination encore inconnue mais que n'allaient pas tarder à découvrir ces 53 motards arrivés tout droit de Marseille.

A la sortie de Montmorin le convoi a quitté la D 26 pour s'enfiler dans les derniers virages conduisant à la ferme Auberge du Val d'Oule où ils étaient attendus.

Patrick Malakian, Directeur du club Harley de Marseille admire le paysage et n'en finit pas de s'étonner. Non sans humour il explique : « *Nous faisons à peu près deux à trois sorties par mois. La coutume veut qu'à tour de rôle un des 135 membres du club choisisse une destination qu'il a appréciée pour s'y être déjà rendu. Celui qui nous a emmenés ici aujourd'hui devait être en cavale pour s'être retrouvé dans un endroit aussi perdu !* »

Mais c'est cela aussi l'esprit « Harley » : aventure, simplicité et convivialité et surtout une passion commune qui s'exprime bien au-delà des clivages sociaux habituels : « je vous mets au défi de distinguer parmi notre groupe, celui qui est patron de celui qui est ouvrier : nous sommes tous pareils mais avant tout nous aimons la marque ! Nous aimons le mythe ».

Des motos qui valent quand même le prix d'une voiture : tout n'est qu'une question de choix !



S'il fallait en choisir une ...

Le petit monde de la truffe avait rendez-vous à Bruis



Le retour en force de la truffe dans la vallée de l'Oule

Or, depuis une vingtaine d'années, le précieux joyau noir persiste et signe. La truffe noire - ou *tuber melanosporum* - est même devenue un des produits emblématiques de notre petit territoire où elle a investi quelques coteaux aux sols calcaires réputés difficiles. Mais cette renaissance se concrétise surtout par la culture des jeunes plants sous serre. Il faut dire que les deux frères : Gérard et surtout Stéphane Tenoux voient pour ce champignon une passion presque génétique puisque remontant à l'époque de leur arrière grand-père qui en avait ramené de Jonchère dans la Drôme.



Stéphane est maintenant largement reconnu dans la profession. Parrainé à ses débuts, il se dit ça et là qu'aujourd'hui « le maître a dépassé l'élève ! » Par son côté aléatoire - car tous ses paramètres n'en sont pas encore maîtrisés - cette culture reste aujourd'hui encore taboue et méconnue car évoluant dans un monde discret : « le monde du silence ».

C'est donc pour mieux la faire connaître que, ce samedi 3 septembre, comme en 2008, les Pépinières Tenoux ouvraient leurs portes au public et aux professionnels les plus passionnés de la filière. De nombreux syndicats de producteurs du « Grand Sud Est » de la France étaient représentés : 200 personnes au bas mots sont ainsi venues des Hautes Alpes, de la Drôme, de l'Isère, de l'Ardèche, des Alpes de Haute Provence, du Gard, de la Savoie, et même de la Loire pour prendre part à divers ateliers, assister à des conférences et découvrir les dernières avancées sur le génome de la truffe.



Capricieuse et aux exigences contradictoires, la truffe semble pourtant idéale pour la valorisation des terrains pauvres, qui n'offrent que peu de débouchés. Il faut savoir que le Sud de la Drôme se trouve être le premier bassin trufficole d'Europe, devançant même, contrairement à une idée reçue, la production du Périgord. Tout n'est question que de communication. Mais la demande reste supérieure à l'offre laissant la part belle à la truffe d'importation venue de Chine, aux qualités gustatives nettement moindres.

La truffe était déjà présente jadis dans la vallée de l'Oule comme l'atteste la toponymie du lieu dit « La Rabasse » entre Bruis et Montmorin. Par contre, si l'on en croit le couplet 33 de la chanson de Montmorin écrite aux environs de 1900, cette culture restait encore très marginale et peu maîtrisée. L'auteur Frédéric Girousse parle même de « truffiers ruinés ». Jeannot Girousse qui habite aujourd'hui le quartier raconte :

« les truffiers de la Rabasse avaient été plantés par un certain Monsieur Dulquier. Mais ils n'étaient pas mychorisés et ils n'ont jamais vraiment donné »

33

Les montagnes en face
Contiennent l'Infernel
À leur pied la Rabasse
Voit ses truffiers ruinés
La grande route souligne
La Mouette et Jacquel
La Doussane et ses vignes
Beau séjour si coquet

La truffe était déjà présente jadis dans la vallée de l'Oule comme l'atteste la toponymie du lieu dit « La Rabasse » entre Bruis et Montmorin.

Par contre, si l'on en croit le couplet 33 de la chanson de Montmorin écrite aux environs de 1900, cette culture restait encore très marginale et peu maîtrisée. L'auteur Frédéric Girousse parle même de « truffiers ruinés ».

Jeannot Girousse qui habite aujourd'hui le quartier raconte :

« les truffiers de la Rabasse avaient été plantés par un certain Monsieur Dulquier. Mais ils n'étaient pas mychorisés et ils n'ont jamais vraiment donné »

Le petit monde de la truffe avait rendez-vous à Bruis

En France, une quinzaine de producteurs, dont les pépinières Tenoux, sont contrôlés, dans le cadre d'une démarche volontaire de qualité, par le C.T.I.F.L (Centre Technique Interprofessionnel des Fruits et Légumes) pour le compte duquel Jean-Michel Ricard animait l'atelier « observation de mycorhizes et contrôle des plants ». Les participants ont pu observer au microscope la présence des mycorhizes au niveau du système racinaire et notamment sur les apex (extrémités des racines). Les contrôles sont très rigoureux puisqu'effectués à tous les stades de la croissance.



Un deuxième atelier était animé par Olivier Chandioux du bureau d'étude Alcina et consistait en l'analyse du sol à l'intérieur d'une fosse pédologique : ceci pour savoir si tel ou tel sol sera propice à la culture de la truffe. Nous l'avons dit : la culture de la truffe requiert des exigences multiples et contradictoires : un sol idéal devra être tout à la fois calcaire, argileux mais suffisamment léger et aéré.

La visite de la plantation était guidée par Stéphane Tenoux grâce à qui les participants ont pu observer le fameux brûlé : ce rond de terre à nue qui se dessine au pied de l'arbre, particulièrement fragile, où rien ne pousse et qui révèle la présence de truffes, surtout si la terre se craquelle par endroits.

Enfin, une conférence sur le génome de *Tuber melanosporum* était animée par Dominique Barry-Etienne du bureau d'étude Alcina. Les résultats de ses recherches ont permis d'établir entre autre que la *Tuber melanosporum* est moins dépendante de la plante « hôte » que certains champignons, qu'elle ne recèle pas de gènes qui pourraient être responsables d'allergies, que cette variété revêt une très grande diversité,...

Les applications sont diverses, notamment en matière de diagnostic de potentialité, une prestation devenue indispensable avant tout projet de plantation truffière. Pour ceux que cela intéresse ou pour en savoir plus : Rendez-vous sur : www.alcina.fr

La truffe noire (*Tuber melanosporum*) - Autre dénomination : Mélano, Rabasse, truffe du Périgord

C'est la plus célèbre de toutes les espèces récoltées en France, celle que les négociants courtisent, celle dont raffolent les gourmets, celle que Brillat-Savarin dénomma « le diamant noir de la cuisine française ».

Quelques conseils d'utilisation pour profiter pleinement de l'arôme :

Consommer les truffes rapidement (quelques jours seulement après la récolte)

Ne pas les faire trop cuire. Les corps gras tels que la crème, le beurre, le jaune d'œuf ont la caractéristique de retenir et de préserver les arômes.